**43ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(1-12 mai 2023)**

**Botswana**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 3 mai 2023 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Botswana pour la présentation de son rapport.

La France salue les initiatives des autorités botswanaises en matière de protection des droits de l’Homme, dont la ratification de la Convention relative aux droits des personnes en situation de handicap en août 2021 et la création d’un Comité national de coordination des droits de l'Homme. Elle les encourage à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Envisager la ratification du Deuxième protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

2/ Poursuivre la coopération avec les mécanismes internationaux de protection des droits de l’Homme, en acceptant les procédures de communications individuelles au titre des conventions ratifiées par le Botswana.

Je vous remercie./.